



Madame, Monsieur,

Votre quartier est directement concerné par la nouvelle exploitation minière autorisée par arrêté préfectoral. Nous pensons qu'il est temps pour les propriétaires de maisons et terrains situés au-dessus de la mine de Varangéville de réagir face aux contraintes et éventuelles atteintes à la valeur de leurs biens et de leur patrimoine familial. Pour cela, une nouvelle association s'est créée :



**« Association de défense des intérêts des propriétaires de
Varangéville et environs »**

contacts : (a.selidaire@orange.fr)

Notre site : <http://www.selidaire-varan.fr>

L'association vous invite à participer à une réunion d'information
publique :

**Le mardi 12 Avril 2011 à 20h00
à la salle des fêtes de Saint-Nicolas de Port**

Nous vous expliquerons à cette occasion nos objectifs et les moyens juridiques que nous souhaitons mettre en œuvre pour les atteindre.

Comptant sur votre présence

Les membres fondateurs :

Michel Jacquet

Daniel Spagni

Jean-François Gauvain